

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessung, Kulturtechnik und Photogrammetrie = Revue technique suisse des mensurations, du génie rural et de la photogrammétrie

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Société suisse de la mensuration et du génie rural

Band: 49 (1951)

Heft: 4

Rubrik: Kleine Mitteilungen

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

	Methode:	J. Krames 1949	J. Krames 1951	Meth. der kl. Quadr. u. übliche opt.-mech. Orientierung
Orientierungselemente	$d\omega$	$-\frac{h}{2a^2}p_5$	$-\frac{h}{2a^2}p_5$	$-\frac{h}{4a^2}p_5$
	$d\varphi$	$-\frac{h}{2ab}p_5$	$-\frac{h}{2ab}p_5$	$-\frac{h}{2ab}p_5$
	$d\kappa$	$\frac{1}{4b}p_5$	$\frac{1}{3b}p_5$	$\frac{1}{3b}p_5$
	$db\gamma$	$\frac{2h^2 + a^2}{4a^2}p_5$	$\frac{3h^2 + 2a^2}{6a^2}p_5$	$\frac{3h^2 + 2a^2}{12a^2}p_5$
	dbz	0	0	0
Restfehler	v_1	0	0	$-\frac{1}{6}p_5$
	v_2	$+\frac{1}{4}p_5$	$+\frac{1}{3}p_5$	$+\frac{1}{6}p_5$
	v_3	0	0	$+\frac{1}{12}p_5$
	v_4	$-\frac{1}{4}p_5$	$-\frac{1}{6}p_5$	$-\frac{1}{12}p_5$
	v_5	0	0	$+\frac{1}{12}p_5$
	v_6	$-\frac{1}{4}p_5$	$-\frac{1}{6}p_5$	$-\frac{1}{12}p_5$
	$[vv]$	$\frac{3}{16}p_5^2$	$\frac{1}{6}p_5^2$	$\frac{1}{12}p_5^2$
	m	$\pm 0.43 p_5$	$\pm 0.41 p_5$	$\pm 0.29 p_5$

Die Fehlerquadratsummen $[vv]$ verhalten sich also wie 9 : 8 : 4, die mittleren Fehler m wie 1.5 : 1.4 : 1.
(Schluß folgt)

Kleine Mitteilungen

Organisation de statistiques de travail dans un bureau privé de géomètre

La Société Vaudoise des géomètres, consciente des devoirs qu'elle a en sa qualité de section de la S. S. M. A. F., a pris l'initiative d'apporter une contribution active au moment où le problème de la taxation est en pleine révision.

La principale difficulté rencontrée dans le cadre de cette révision consiste dans le fait que les renseignements sur le rendement de nos travaux n'ont pas pu être recueillis en nombre suffisant, pour permettre d'en déduire avec la sûreté requise, les bases d'un tarif exempt de lacunes. Ce n'est qu'au moyen de *statistiques de travail* rationnellement organisées et nombreuses que les prix forfaitaires de nos travaux pourront être analysés et les insuffisances des tarifs corrigées.

En août 1950, une commission fut chargée d'étudier cette question avec mandat de concevoir une méthode et de créer les formules nécessaires. Par la suite, chaque membre de la société reçut la documentation élaborée au cours de sept séances de cette commission, sous forme d'une publication brochée. La question y est traitée comme suit:

Première partie

Exposé des motifs

- I. Généralités
- II. Buts recherchés par les statistiques de travail
- III. Méthode préconisée

Deuxième partie

Répertoire des fiches de travail

- 1° *Améliorations foncières*
 - a) Remaniement parcellaire
 - b) Génie rural
- 2° *Abornement et mensuration cadastrale*
 - a) Abornement
 - b) Mensuration cadastrale
 - c) Plan d'ensemble

Commentaires sur la tenue des statistiques

- I. Eléments à faire ressortir des statistiques pour les besoins de l'analyse permanente des tarifs
- II. Description des fiches de travail

Les *buts recherchés* par les statistiques de travail doivent permettre de contrôler le rendement des travaux, d'établir facilement des moyennes journalières et d'unité, au point de vue temps et prix de revient, ainsi que de diminuer sensiblement les heures improductives.

La *méthode préconisée* est basée sur la tenue quotidienne, par le patron et le personnel, de fiches de travail conçues en fonction des buts définis ci-dessus. Le fichier devient rapidement la pièce-maîtresse de la documentation des bureaux privés. Il procure les renseignements nécessaires à la bonne marche des travaux et contribue à la défense des intérêts généraux de la profession.

L'étude en question s'inspire de tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour en faveur de la révision des tarifs. Elle est destinée en outre à réunir succinctement les directives générales, propres à l'organisation uniforme de l'activité des bureaux privés.

Le géomètre aura la faculté d'en tirer les éléments de contrôle des frais généraux, notamment l'importance des heures improductives. Les répertoires des fiches, ordonnés suivant l'ordre chronologique des travaux, le faciliteront lors de la mise en œuvre des opérations, puis dans l'établissement de situations, sans surcroît de travail.

La conception des fiches répond en plus à la double nécessité d'analyser les tarifs et de contrôler le rendement par rapport au contrat.

Les commentaires sur la tenue des statistiques, contenus en fin de la brochure éditée, comprennent la marche à suivre pour en tirer les *éléments* et le *rendement*.

Au cours d'une assemblée extraordinaire, tenue à Lausanne le 3 février 1951, la Société Vaudoise des Géomètres a approuvé l'ensemble du travail présenté. Elle a décidé en outre, de rendre obligatoire pour tous les adjudicataires d'entreprises de mensuration cadastrale et d'améliorations foncières, la tenue de statistiques de travail.

L'utilité de cette étude a été reconnue par le Directeur fédéral des mensurations cadastrales. Aussi est-il à souhaiter que cet exemple soit suivi dans toutes les sections.

Les clichés nécessaires à l'impression des fiches sont établis et un stock de celles-ci existe déjà. La publication ainsi que les fiches peuvent être obtenues pour un prix modique auprès du secrétaire de la S. V. G. O., Monsieur R. Caprez, géomètre officiel, Hôtel de Ville, à Lausanne.

Eidg. Technische Hochschule, Freifachvorlesungen

Die Vorlesungen des Sommersemesters beginnen an der Abteilung für Freifächer am 16. April 1951 und schließen am 14. Juli 1951. Die Einschreibung kann bis 12. Mai auf der Kasse der E. T. H. erfolgen, und zwar durch Einzahlung auf das Postcheckkonto der Kasse der E. T. H. (III/520). Auf dem Abschnitt für den Empfänger sind die Nummern der zu belegenden Vorlesungen anzugeben (aufgeführt im Programm für das Sommersemester 1951, das von der Rektoratskanzlei bezogen werden kann). Das Honorar beträgt Fr. 8.— für die Wochenstunde im Semester.

Protokoll der 20. Präsidentenkonferenz

vom 17. März 1951 in Bern

Vertreten waren der Zentralvorstand und mit Ausnahme der Sektion Tessin sämtliche Präsidenten der Sektionen und Gruppen. Die Konferenz behandelte die Traktandenliste der Hauptversammlung 1951.

1. Die Hauptversammlung, von der Sektion Bern organisiert, findet Samstag, den 26. Mai 1951, in Biel statt.

2. Der Zentralkassier Wild referiert über die Jahresrechnung 1950, das Budget und die Mitgliederbeiträge 1951. Die entsprechenden Zahlen wurden in der Märznummer der Zeitschrift veröffentlicht. Jahresrechnung 1950, Budget und Mitgliederbeiträge 1951 werden genehmigt.

3. Das von der Sektion Zürich/Schaffhausen eingereichte Wiedererwägungsgesuch betreffend einmaliger Beitrag an den Taxationsfonds aller Büros der Freierwerbenden wird nach eingehender Aussprache abgelehnt. Der Taxationsfonds benötigt die vorgesehenen Mittel für die weiteren Taxationsarbeiten und den Druck der neuen Taxationsreglemente und Tabellen. Der Zentralkassier hat die Beiträge anzufordern, wobei jedes Büro, entsprechend den Ansätzen, eine Selbsttaxation ausführt. Der Einmalbeitrag kann in 2 Raten bis Ende 1953 einbezahlt werden, doch ist die erste Hälfte im Jahre 1951 fällig. (Adresse des Zentralkassiers: Fr. Wild, Zürich, Ackersteinstraße 46.)

4. Für die Hauptversammlung 1952 (2 Tage) liegen 2 Anmeldungen vor. Die Sektion Wallis übernimmt die Organisation der Hauptversamm-